

Schéhérazade

L'homme qui tua Liberty Valance, le film que John Ford tourna en 1962, est un western parfaitement classique ; seulement, le héros n'est pas celui qu'on croit. Ce qui donne prise à une réplique célèbre : « Lorsque la légende devient un fait admis, on imprime la légende. » La faible marge qui sépare la vérité de la fiction a fait les choux gras de la théorie littéraire et artistique structuraliste et post-structuraliste. L'effet d'un récit inventé n'est évidemment pas moindre que celui d'une histoire authentique. Et la théorie s'intéresse avant tout aux effets produits, c'est par là qu'elle peut montrer son caractère scientifique. Quant à séparer le vrai du faux, mesdames et messieurs, sachez que le fantasme n'appartient pas moins au vécu que le traumatisme...

Théologiens moralistes, nous avons été formés à déceler séquences narratives, temps de l'action, substitution de paradigmes et opérateurs de transformation. Cela fait de nous les thuriféraires d'une casuistique élaborée où tout élément est évalué et pesé, mis à part sans doute le point de savoir si – et ceci n'était pas différent dans l'ancienne casuistique – le cas est réel ou pas. Question déplacée, vaguement ridicule, dont seuls quelques journalistes enquêteurs à l'ancienne trouveront encore qu'elle mérite qu'on s'en préoccupe. Or le problème aujourd'hui n'est pas seulement que nous colportons des histoires fabriquées pour l'occasion, il s'étend à l'effet recherché : utiliser des moyens narratifs, les privilégier par rapport à d'autres moyens de communiquer, c'est parier sur l'identification émotive et la prise de parti, c'est mettre en avant les conséquences au détriment des causes.

L'époque en effet nous a rattrapés : *storytelling* est le mot – « la machine à fabriquer des histoires » (Christian Salmon). Paul Ricoeur a de quoi se retourner dans sa tombe au vu de l'utilisation que font de ses recherches sur le récit des officines spécialisées aux États-Unis dans le conseil à la narration politique et commerciale. Le phénomène existe depuis 1990 ; en France, nous n'en avons connu la démonstration grandeur nature qu'aux dernières élections présidentielles. Foin des programmes et du débat ! La politique, s'est-on entendu dire, « c'est écrire une histoire partagée par ceux qui la font et ceux à qui elle est destinée. On ne transforme pas un pays sans être capable d'écrire et de raconter une histoire » (déclaration du conseiller de Sarkozy Henri Guaino au *Monde*, juillet 2007). En matière éthique et politique, nous avons sans doute besoin d'histoires pour entretenir quelque « désir d'avenir » (slogan de S. Royal) – par peur que l'histoire finisse ?

Mais substituer tout uniment la séduction forcée de Schéhérazade à l'épreuve des faits, au raisonnement et à l'action, voilà qui n'augure rien de bon pour la démocratie. Tout comme, en d'autres domaines, la théologie narrative et les récits de vie ont montré que leur attrait ne pouvait se nourrir indéfiniment de lui-même...

René HEYER

Sommaire

Editorial	1
Échos du colloque de Tours	2
Colloque de Trente (juillet 2010)	2
Hommage à René Simon	3
Recensions	4

Association de théologiens pour l'étude de la morale

Président : Éric Gaziaux, Faculté de théologie, Grand-Place, 45, B-1348 Louvain-la-Neuve

Vice-Présiden(e)s : Marie-Jo Thiel, Faculté de théologie catholique, Place de l'Université, 9, F-67084 Strasbourg
Alain Thomasset, 128, rue Blomet F - 75015 Paris

Trésorière : Fabienne Daull, 36, avenue Berthelot F - 69007 Lyon

Secrétaire : Karsten Lehmkuhler, Faculté de théologie protestante, Place de l'Université, 9 F - 67084 Strasbourg

Siège social : Bibliothèque du Saulchoir, 43bis rue de la Glacière F-75013 Paris

Site web : www.ethique-atem.org

Échos du Colloque de Tours : La loi naturelle : de la marginalisation au retour en « grâce » ?

« Le retour d'un concept en miettes ? La loi naturelle » : encore a-t-on osé mettre un point d'interrogation !

Le premier point d'interrogation pour la petite équipe d'organisation portait sur la faisabilité concrète du colloque à Tours. Finalement, sans pouvoir s'adosser à une institution locale, je crois pouvoir dire que le travail aura été correctement fait... malgré le rythme haletant des conférences, trop, d'ailleurs, et ce bus qui partit à toute vitesse pour la visite de la ville laissant sur le quai le Président de l'Association ! J'ai amplement de quoi cultiver mon sentiment de culpabilité pour les années à venir !

Mon impression, mais je suis juge et partie, c'est d'abord celle du haut niveau intellectuel des interventions sur la base d'un thème qui pouvait sembler de prime abord austère, intra-catholique et, avouons-le, un peu suranné. En fait, il a montré son actualité car il vise tellement de questions essentielles qu'il faut se garder de le déconsidérer sur le fond, même si, sur la forme, son retour « en grâce » actuel n'est pas sans faire question. Je crois qu'il a été très important de pouvoir penser l'idée de loi naturelle à la fois de façon œcuménique et inter-disciplinaire : cela aura été pour moi une très bonne illustration du travail original que l'ATEM peut proposer aux Églises et au-delà.

Nous allons tenter de publier les Actes de ce colloque dès avant l'été prochain : ce sera la première fois, mais l'équipe de rédaction de la RETM a estimé que le jeu en valait la chandelle.

Nous avons mesuré *in vivo* combien la loi naturelle pouvait fonctionner, en effet, comme une sorte de plate-forme commune à des questionnements traités d'habitude de façon épars.

Enfin – et c'est un des charismes de l'ATEM – plusieurs précompréhensions inutiles ou fausses sont tombées au fur et à mesure des conférences et des échanges. Le concept de loi naturelle aura donc été toiletté de manière à en mieux situer les forces et les ambiguïtés pour la théologie chrétienne aujourd'hui.

Laurent LEMOINE

Deuxième colloque interculturel d'éthique théologique catholique : *Dans les courants de l'histoire : de Trente vers l'avenir* (Trente, 24-27 Juillet 2010)

L'an prochain du 25 au 27 juillet 2010 se tient le deuxième (et dernier) colloque mondial de théologie morale catholique à Trento réunissant professeurs de théologie morale et doctorants dans cette discipline du monde entier. Le nombre de participants est limité à 600 avec une répartition à peu près égale sur les différents continents. Il y aura une traduction simultanée en Français/Anglais/Italien/Espagnol pour les sessions plénières. Il est prévu 30 conférenciers en sessions plénières (traduites) et 220 présentations en sessions parallèles (groupes de langues). Pour tous les détails du programme qui développe les implications éthiques et théologiques du concile de Trente hier, aujourd'hui et pour demain, je vous renvoie sur le site internet : <http://www.catholicethics.com/index.php>

Pour les théologiens moralistes français, le Conseil scientifique de préparation de ce colloque a conscience que pour certains, le financement qu'ils peuvent investir dans un tel déplacement peut s'avérer insuffisant.

Pour ceux qui pensent être dans ce cas, qui ne bénéficient pas de suffisamment d'aide institutionnelle, il a donc décidé de contribuer pour une part à ce financement, en acceptant de soutenir pour l'hébergement et le déplacement

- 10 professeurs de séminaire français (à hauteur de 150 €)
- Des jeunes enseignants thésés, enseignant depuis moins de 6 ans.

Les frais d'inscription et de repas restent à charge de l'intéressé. Notez cependant que deux dîners sont prévus (donc sans frais pour vous) ; qu'une proposition de repas à tarif limité vous est proposé à midi ; enfin que les inscriptions sont ouvertes à compter du 1^{er} novembre.

Pour ce faire, il convient d'adresser votre demande d'aide à Jim Keenan : james.keenan.2@bc.ed (et cc à moi-même : mthiel@unistra.fr) à partir du 20 octobre en joignant une estimation des frais (en particulier de transport). Puis il faudra s'inscrire dès que possible (à partir du 1^{er} novembre) car une fois que les places sont prises et les subventions réparties, il n'y aura plus d'autre possibilité d'aide. Dans tous les cas, ceci devra être réglé pour janvier 2010.

Pour les membres de l'ATEM

Une aide complémentaire est possible : là encore, faites votre demande en joignant une estimation des frais au président Éric Gaziaux : Gaziaux@mora.ucl.ac.be (Université catholique de Louvain - Faculté de Théologie - Grand-Place, 45 - B - 1348 Louvain-la-Neuve)

Le C.A. qui se réunira début 2010 décidera de la suite.

L'inscription (obligatoire pour tous, y compris ceux/celles qui pensent faire *ensuite* une demande de subvention) se fait depuis le 1^{er} nov. à partir du site : <http://www.catholicethics.com/index.php>

Marie-Jo THIEL (conseil scientifique du colloque)

Hommage à René Simon

René Simon, *Pour une éthique commune. Réflexions philosophiques et éclairages théologiques. 1970-2000*, (textes réunis par Éric Gaziaux et Denis Muller), Cerf, Paris, 2009, 560 p., 44 €

Grâce au travail minutieux de recollection et de sélection de Éric Gaziaux et Denis Müller, cet ouvrage rassemble les principaux textes et articles publiés par René Simon dans la dernière partie de sa vie. A l'occasion des 40 ans de l'ATEM, dont René Simon fut l'un des fondateurs, il est bon de célébrer l'un des principaux théologiens moralistes de la deuxième moitié du XXe siècle et qui a inspiré nombre de ses collègues et amis. Dans leur introduction qui relate le développement de sa pensée, les éditeurs soulignent qu'au milieu des tourmentes qui ont suivi *Humanae Vitae*, R. Simon a toujours soutenu une réflexion morale chrétienne rigoureuse, ouverte au dialogue avec la philosophie et la sociologie contemporaines et désireuse de prendre en compte toute l'épaisseur du réel, notamment dans les questions difficiles de la vie et de sexualité. Tout en restant fidèle à la tradition ecclésiale, il eut le désir d'insérer la pensée chrétienne dans le débat éthique commun. Liberté et dialogue caractérisent cette pensée qui n'eut de cesse de chercher l'articulation juste de l'agir humain et de l'agir chrétien. Si pour Simon, l'éthique est d'abord chemin d'humanisation, elle est aussi responsabilité envers tout homme éclairée par la perspective théologique et scripturaire de l'Alliance et de la Création (voir son maître ouvrage *Éthique de la responsabilité*, Cerf, 1993).

Les textes du présent livre sont rassemblés en quatre parties qui éclairent le chemin d'une pensée cohérente et foisonnante à la recherche d'une « éthique commune ». Les deux premières plus philosophiques (« éthique et morale », « dignité de la personne et responsabilité ») illustrent bien le dialogue de Simon avec les philosophes (Ricœur, Jonas et surtout Levinas) au sujet de thématiques toujours essentielles : fondements de la morale, rapports entre moyens et fins, relation entre théorie et pratique, rôle du discernement, sens de la dignité humaine. Les deux dernières parties, plus directement théologiques et pratiques traitent des questions, souvent controversées, de la « spécificité de l'éthique chrétienne » et des réalisations de cette éthique dans les questions de « vérité, vie et amour ». Y apparaissent des réflexions sur le rapport entre foi et raison, le rôle de l'Écriture, la place de la loi naturelle et les questions pratiques de l'éthique sexuelle et biomédicale.

Au sein des articles rassemblés retenons deux thèmes transversaux : le rapport entre éthique et morale ; la question du jugement moral en situation. A travers plusieurs textes (chapitres 1, 5, 8), R. Simon insiste en premier lieu sur la fécondité de la distinction entre éthique et morale qu'il découvre d'abord chez Ricœur mais aussi chez Levinas. Cette distinction met au jour à la fois la primauté d'une instance éthique originaire (la visée éthique d'une vie bonne chez Ricœur ou l'appel illimité à la responsabilité de l'autre chez Levinas) par rapport aux normes de la vie morale et sociale et en même temps la nécessaire « circularité entre ces deux types de niveaux » de la vie morale (p.125). Si les normes prennent leur sens dans l'axe de la visée éthique, cette dernière doit toujours s'affronter à la pratique et à ses conflits en établissant des règles d'action. Par ailleurs, pour Simon, la tradition chrétienne donne à cette instance éthique originaire, qui peut être commune, une perspective et un visage particuliers dans la logique d'infinité ou de surabondance du don divin, manifesté en Jésus-Christ (cf. chap. 9, 12, 13...)

La distinction éthique/morale permet également une meilleure intelligence du rapport entre moyens et fin, irréductible à une simple relation instrumentale. Dans la décision concrète, se donne à penser une « mutuelle immanence des moyens à la fin et de la fin aux moyens du point de vue de l'efficacité et de la valeur » (p. 95). La sagesse pratique à mettre en œuvre dans la décision sera toujours l'œuvre de l'homme prudent qui sait mobiliser cette instance originaire au sein des inévitables conflits moraux. La vertu de prudence, tout comme le discernement, est une incarnation des convictions éthiques fondamentales ou de l'Altérité radicale à laquelle renvoie la Loi et que les règles ne sauraient jamais saisir entièrement (cf. chap. 2, 3, 4, 16, 17).

Il faut donc saluer la parution de ce recueil qui fait honneur à un grand théologien auquel l'ATEM doit tant et dont la réflexion continue d'inspirer les débats actuels.

Alain THOMASSET

Recensions

M.-J. THIEL (dir.), *Donner, recevoir un organe*. Postface de J.-L. Nancy, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2009, 381 pages.

Publié sous la direction de M.-J. Thiel, cet ouvrage rassemble les contributions prononcées aux Deuxièmes Journées internationales d'Éthique, tenues à Strasbourg les 29,30 et 31 mars 2007 sur le thème « Donner, recevoir un organe » ainsi que des séminaires sur le même sujet. Quatre parties distribuent l'ensemble. La première, « Des pratiques de par le monde » (p. 31-97), fait le point sur quelques « modèles » : USA, Espagne, Scandinavie, Europe, Suisse, Japon. Si les pratiques apparaissent ainsi relativement diverses d'un pays à l'autre, la manière de vivre le don et de recevoir un organe varient aussi en fonction du contexte culturel et religieux. La deuxième partie, « Don et dettes. Des perspectives anthropologiques et spirituelles » (p. 101-203), s'attache à examiner ces aspects constitutifs et incontournables qui peuvent favoriser la pratique de la transplantation mais également susciter des réticences ou résistances à cette pratique. Approches philosophiques, anthropologiques, spirituelles (juive, chrétienne, islamique, humaniste) sont ici convoquées pour donner un éclairage multilatéral sur la problématique des greffes. Mais si l'information est importante, il n'en reste pas moins que le rôle joué par les récits, les témoignages, la médiatisation est lui aussi capital. La troisième partie, « Quelle information ? Quelle histoire ? » (p. 207-257), tente précisément d'en faire le point, avant, dans une quatrième partie, « La transplantation et après » (p. 261-305), d'ouvrir le débat en rappelant le contexte historique des greffes, en repérant certaines évolutions récentes, s'interrogeant sur le coût de ces pratiques, avant de conclure avec des réflexions éthiques qui, d'une certaine manière, sont également présentes tout au long de ce recueil. La postface de J.-L. Nancy (p. 373-377) attire l'attention par le déplacement qu'elle opère : de l'expression « don d'organe » à celle de « transmission de la vie ». Bref, un livre riche sur une problématique ô combien actuelle.

Éric GAZIAUX

Mgr Pierre d'Ornellas et les évêques du groupe de travail sur la bioéthique, *Bioéthique. Questions pour un discernement*, Lethielleux-DDB, Paris, 2009, 141 p.

Lors de l'assemblée d'automne de la conférence des évêques de France à Lourdes, Mgr D'Ornellas a présenté à la presse la suite de la réflexion menée par l'épiscopat en vue de la révision prochaine des lois de bioéthique.

La première phase de la réflexion avait fait l'objet d'une publication unanimement saluée pour son sérieux, tant par les scientifiques que par les parlementaires. Depuis lors, deux rapports ont été publiés : une étude du Conseil d'État au printemps dernier et le rapport final de la réflexion collective menée dans le cadre des états généraux de la bioéthique publié au début de l'été. Au vu de ces contributions, les évêques ont ressenti la nécessité de prolonger leur réflexion concernant six thèmes : la recherche sur l'embryon et les cellules-souche, les greffes d'organes, de tissus et de cellules, l'assistance médicale à la procréation, la gestation pour autrui, les tests génétiques, le diagnostic prénatal et le diagnostic préimplantaire. Ces points constituent autant de chapitres du nouvel ouvrage publié par le groupe de travail animé par l'archevêque de Rennes. Les évêques ont également senti la nécessité d'apporter des précisions sur la loi civile et son fondement anthropologique. Pour eux, la loi civile a pour objectif de servir et de promouvoir le bien commun et non pas seulement la liberté individuelle.

Le propos prend la forme d'une discussion très serrée avec les positions du Conseil d'État et celle des états généraux de la bioéthique. Le groupe de travail exprime par exemple son regret que le problème de la liberté de conscience des soignants n'ait été évoqué ni par le Conseil d'État, ni par les états généraux. Les évêques ont également relevé un certain nombre de contradictions ou d'incohérences logiques dans les arguments échangés : comment peut-on tenir à la fois le principe selon lequel l'embryon humain ne peut jamais être considéré comme une chose et admettre des exceptions pour motif de recherche ?

Dans son intervention orale, Mgr D'Ornellas, a rappelé la confiance que l'église catholique mettait dans la raison humaine et son soutien au dialogue dans la quête de vérité. Il a ainsi exprimé sa satisfaction devant la qualité de la réflexion éthique menée depuis plusieurs mois et s'est félicité du refus par les citoyens d'un simple alignement de la loi française sur les législations étrangères les plus libérales.

Le propos des évêques en matière de bioéthique est parfaitement résumé par le Cardinal Vingt-Trois dans son discours de clôture de l'assemblée de Lourdes : « Nous voulons que soit respectée et servie la dignité de chaque personne, de sa conception à la mort. Nous voulons que notre société combatte les fléaux qui frappent encore tant d'hommes et de femmes, mais pas à n'importe quel prix, ni par n'importe quels moyens. Nous voulons que les recherches médicales et leurs applications soient davantage au service de tous sans que l'homme devienne un instrument au profit de la recherche ».

Dominique GREINER